

La Société Française de Médecine d'Urgence

en partenariat avec l'Institut UPSA de la Douleur

créé une bourse d'étude pour promouvoir la recherche clinique ou expérimentale par l'attribution d'une bourse de recherche de 20 000 Euros sur 2 ans.

Conditions et Dossiers de candidature

L'objectif général des bourses de recherche en Médecine d'Urgence est de soutenir un candidat investi en Médecine d'Urgence et ayant le projet d'une activité de recherche à temps plein pendant une période définie (au maximum de deux ans) dans une structure opératoire, de pilotage, ou de gestion de recherche clinique ou fondamentale.

Cette activité de recherche peut avoir lieu en France ou à l'étranger comme, par exemple, la réalisation d'une année de recherche "mobilité" dans le cadre d'un Master 2 ou d'une thèse de sciences.

**La bourse de recherche attribuée en collaboration avec
l'Institut UPSA de la Douleur
porte sur le thème de la douleur en médecine d'urgence.**

Le candidat doit avoir un projet de recherche concernant la douleur, avoir un projet personnel en Médecine d'Urgence et être membre de la SFMU. Les dossiers et le règlement sont obtenus sur demande à l'adresse suivante :

recherche@sfmu.org

Jury

Le jury est composé des membres de la Sous-Commission Recherche de la Société Française de Médecine d'Urgence.

Calendrier

La date limite de dépôts des dossiers de candidature est fixée au

31 mars 2010

L'attribution s'effectuera lors du Congrès Urgences 2010

Au terme de sa réalisation, les résultats du projet devront être soumis pour une présentation lors d'un Congrès Urgences.

Les lauréats s'engagent à présenter l'évolution de leurs travaux à la Sous-Commission Recherche.

L'évolution des travaux conditionnera l'attribution des montants alloués.